

Avis public

Aliénation de biens

Avis public est, par la présente donné, conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. C-19, que la Ville a aliéné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, le 6 avril 2017, un immeuble situé au 2, rue de la Fabrique (lot 5 586 498) à Monsieur Jean-Guy Rioux et Madame Pierrette Chiasson, au prix de 155 000 \$.

FAIT À SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL, CE 26^e JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN 2017.

**La greffière,
Maude Simard, avocate**